

---

# LA COOPÉRATION DES IDÉES

---

## A NOS AMIS

---

Ce numéro est le dernier de notre petite Revue.

Ce n'est pas pour disparaître ni reculer, c'est pour se développer, avancer encore, être plus et mieux dans la vie de tous les jours et dans l'action.

A partir du 7 avril prochain, *La Coopération des Idées* sera un journal hebdomadaire à 0,05 c., en vente chez tous les libraires et marchands de journaux.

Ce n'est pas sa première transformation. Nous espérons que ce ne sera pas la dernière.

*La Coopération des Idées*, il y a six ans, a commencé par être — on l'ignore généralement — une petite feuille volante.

Elle parut ensuite régulièrement tous les mois, sous forme d'une petite brochure de 12 pages, sans couverture.

Un an après, elle prit la forme qu'elle a encore pour ce numéro : 16 pages sous couverture verte.

Nous devons rappeler qu'elle a créé, le 23 avril 1898, rue Paul-Bert, la première Université populaire, qui est devenue *La Coopération des Idées*, université populaire du faubourg St-Antoine, en attendant d'être le *Palais du Peuple*.

C'est elle qui a déterminé le magnifique et irrésistible mouvement pour les Universités populaires auquel nous assistons aujourd'hui.

Ce qu'elle a fait peut donner confiance pour ce qu'elle fera.

L. C. D. I.

---

## L'IMMIGRATION AUX ÉTATS-UNIS

---

(Suite et fin, Voir n° 49).

### II

On conçoit facilement que cette émigration, prolongée depuis plus d'un siècle, ait eu des effets à la fois très importants et très complexes. C'est à elle, sans aucun doute, que les Etats-Unis doivent leur rapide prospérité. De quoi leur auraient servi leurs inépuisables ressources s'il avait fallu attendre, pour les exploiter, le seul accroissement de la population originelle ? Plus il arrivait de travailleurs, plus la production et la richesse nationale augmentaient. Les chiffres du recensement de 1880, montrent que l'émigration dut aller là où on avait besoin d'elle. Elle fournit au Michigan 30 0/0, au Minnesota 50 0/0 de la population agricole. Aussi bien dans les mines et la grande industrie que dans les métiers urbains, la proportion des travailleurs étrangers est énorme, variant entre 30 et 50 0/0 du total employé. Sans vouloir rechercher à quelle somme d'argent

on peut estimer le gain que les Etats-Unis réalisaient par cette acquisition gratuite de travailleurs, nous pouvons reconnaître que leur venue multiplie infiniment le revenu total du pays.

Mais ce qu'il faut reconnaître aussi, c'est l'évolution graduelle des conditions économiques. Ce qui, il y a trente ans, était un bien presque sans mélange comporte maintenant de graves inconvénients. Bien que le travail non spécialisé, bien que la simple force physique soient encore beaucoup plus utiles et productifs de valeur aux Etats-Unis qu'en Europe, leur rapide multiplication n'est pas sans danger. On l'a bien vu pendant les troubles industriels de ces dernières années. Lorsque les ouvriers de Pullmann se battaient avec la milice, lorsque l'armée des « Tramps » (trimardeurs) marchait sur Washington, on s'apercevait avec effroi que l'Europe, envoyant aux Etats-Unis le trop plein de sa population ouvrière et lui permettant ainsi d'édifier en quelques années une si prodigieuse fortune, lui avait fait aussi cadeau d'un mal inconnu jusqu'alors, le Prolétariat.

Les troubles dus à l'immigration des ouvriers italiens, hongrois, russes, canadiens, pendant les vingt dernières années, se manifestent tout d'abord sous la forme économique. Chaque fois qu'un individu ou un groupe d'ouvriers américains est évincé par des étrangers, il crie à la concurrence déloyale, et demande qu'on interdise l'accès du territoire à ces ravisseurs du bien national. Sous l'exaspération due à l'égoïsme lésé, il faut reconnaître un fond de vérité dans ces réclamations. Ce n'est pas par leur seule présence que les nouveaux venus font du tort aux autres, mais par leur incapacité à défendre leur propres droits. Habitué par une vie misérable à se contenter de salaires les plus tristement conformes à la fameuse et imaginaire loi d'airain, ils sont incapables d'exiger de l'employeur la pleine rétribution de leurs travaux. Généralement ignorants de la langue anglaise, pressés par le besoin, ils sont obligés de s'adresser à un intermédiaire et se trouvent à la merci des plus honteuses cupidités. Ainsi naît le système d'embauchage auquel les Italiens ont le triste privilège d'avoir donné son nom : le système du « Padrone ». Le « Padrone » est un marchand d'hommes qui, dissimulé sous le nom pompeux d'agent d'émigration, de bureau de placement, voire même de banquier, fournit par contrat des équipes d'ouvriers aux grands entrepreneurs. Pour chaque marché un peu important, il fait venir directement d'Italie le nombre d'hommes nécessaires, et à partir du moment où ces malheureux débarquent à New-York, les soumet à une exploitation dont la barbarie dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Non content de prélever sur leurs salaires une énorme commission, il force ses victimes à s'entasser dans des taudis pour lesquels elles lui paient un loyer exorbitant ; il les force à lui acheter leur nourriture à des prix doubles du prix courant. Si un de ces malheureux réclame ou ne consume pas suffisamment, il perd immédiatement sa place. Bref, c'est la plus odieuse, la plus criminelle tyrannie. Pratiquée surtout par les Italiens, elle se retrouve plus ou moins chez les Hongrois, les Arméniens, et en général les terrassiers, maçons, mineurs, etc.

Un autre genre d'abus plus connu en Europe, et plus difficile à modifier, vu sa conformité avec certaines conditions actuelles de la production, est le « Sweating System » dont les ouvriers du vêtement et de la chaussure — comprenant la presque totalité des juifs russes — sont victimes. Il suffit de mentionner ces différentes déformations du contrat de travail pour se rendre compte du genre de compétition qui est réellement nuisible au pays, en retardant le progrès de la classe ouvrière.

L'influence des éléments nouveaux dus à l'immigration a dû s'exercer sur un

grand nombre de phénomènes sociaux. Certaines statistiques nous présentent à cet égard quelques données intéressantes. C'est ainsi que nous voyons les émigrants fournir une proportion considérable des illettrés du pays. Cela s'explique si l'on songe qu'ils arrivent, surtout depuis vingt ans, de pays très arriérés, et à un âge où l'instruction ne se refait pas. Nous avons par exemple en 1895-1896 : parmi les immigrants autrichiens : 36,28 0/0, italiens 54,59 0/0, hongrois 46 0/0, polonais 47,78 0/0, russes 41,14 0/0 illettrés.

Dans les 3 derniers mois de 1898, sur un chiffre total de 65,900 émigrants, 12,900 ne savaient ni lire ni écrire. Même avant le flux de ces nationalités nouvelles, les statistiques montraient l'énorme proportion d'illettrés fournie par les étrangers. Ainsi au Massachussets en 1885, sur 122,200 personnes ne sachant ni lire ni écrire, 108.300 étaient nées à l'étranger, dont 67,000 Irlandais et 24,000 Canadiens français.

La population étrangère contribue aussi au chiffre des indigents plus que pour la proportion normale. Ainsi, au recensement de 1890, sur 66,500 indigents blancs, 27,600, soit plus de 40 0/0 étaient nés à l'étranger. C'est contre cette invasion du paupérisme étranger qu'on s'est efforcé de lutter dans les derniers Actes sur l'immigration. Je n'ai pas de chiffres récents pour constater dans quelle mesure ces efforts ont abouti, mais il n'y a qu'à ouvrir les rapports des institutions charitables pour se rendre compte de l'énorme contingent qui continue à être fourni par les étrangers à l'armée de la misère.

Au point de vue de la criminalité, les statisticiens, comme il arrive souvent, ne sont pas d'accord. Tout bien vérifié, il ne semble pas que les étrangers commettent plus de crimes que les Américains. Mais les Américains fils d'étrangers donnent à la criminalité un contingent plus fort que leur chiffre total ne le comporterait. Cela suffit pour fournir aux adversaires de l'immigration un argument de plus en faveur du système prohibitif.

En outre des divers phénomènes sociaux dont la statistique peut rendre compte, il en est qui lui échappent complètement, et dont on ne peut, néanmoins méconnaître la très grande importance. C'est ainsi que la hausse ou la baisse des salaires est jusqu'à un certain point, influencée par ce que les Anglais appellent d'un terme très commode : le « Standard of living ». Si l'ouvrier américain a lieu de redouter la concurrence des ouvriers italiens ou slaves, c'est parce que ceux-ci sont encore à un degré inférieur du développement social. Entassés dans des bouges, sales, ignorants, beaucoup sont satisfaits de leur sort et, par la médiocrité de leurs ambitions, retardent la marche en avant de leurs compagnons de travail. Au point de vue mental, leur caractère impulsif, passionné, introduit dans la société des éléments contraires au naturel anglo-saxon. Mais bien plus encore que le caractère individuel, la formation sociale des nouveaux arrivants crée entre eux et les Américains des divergences profondes. Venus de pays soumis au régime monarchique, ils apportent avec eux l'idéal social lentement élaboré par leurs ancêtres du prolétariat de ces pays : les méridionaux et les Slaves apportent l'esprit anarchique ; les Allemands, plus disciplinés, apportent l'esprit socialiste. Ni les uns ni les autres ne comprennent l'idéal anglo-saxon de l'individu à la fois libre et respectueux des droits du prochain.

Toutes ces difficultés sociales dues à l'immigration seraient sans doute très amoindries, si les lois de naturalisation étaient différentes. Telles qu'elles existent actuellement (et elles n'ont presque pas varié depuis 1802), elles sont principalement les causes de tous les effets fâcheux qu'on attribue à l'immigration.

Dans la presque totalité des Etats, il faut cinq ans de résidence pour pouvoir être naturalisé. Mais ce temps semblait trop long aux partis politiques toujours en quête d'électeurs. Aussi a-t-on inventé un système qui arme l'étranger à peine débarqué aux Etats-Unis d'un bulletin de vote. C'est ce qu'on appelle la « déclaration d'intention ». Au bout d'un laps de temps différent selon les Etats, mais qui pour quatorze d'entre eux ne dépasse pas un an depuis la date d'arrivée, l'étranger peut déclarer son intention de devenir citoyen dans les limites prescrites ; et cela suffit pour lui conférer le droit de vote.

On conçoit sans peine que cette excessive libéralité n'est pas corrigée par un examen sérieux des mérites personnels du candidat citoyen. Il en résulte dans les grandes villes une masse votante absolument incapable et ignorante, dont les chefs de parti achètent facilement le concours par tous les moyens connus de la corruption électorale.

Lorsque la chasse aux fonctions n'absorbe pas toute l'attention des membres de la communauté, lorsqu'il y a lutte sur le terrain politique ou économique, alors le vote étranger présente d'autres inconvénients. Ce n'est plus l'ignorance pure et simple de tout ce que représente la constitution américaine, c'est l'introduction de principes ou de théories qui lui sont directement hostiles. Ne connaissant rien du passé de leur nouvelle patrie, rien des mérites du « Self government » anglo-saxon, les électeurs étrangers veulent faire triompher les doctrines révolutionnaires dont leur enfance a été bercée et propagent ainsi dans ce pays, si différent de la vieille Europe, des opinions qui ne répondent ni aux conditions économiques, ni aux besoins de la majorité.

### III

On devine facilement que ces effets variés de l'immigration n'ont pas échappé aux législateurs américains ; et nous pouvons voir dans la série de lois réglant cette question, l'évolution par laquelle a passé le sentiment public exprimé dans les décisions du Congrès.

Le premier Acte sur l'immigration date de 1864. A cette époque les avantages économiques d'un peuplement rapide l'emportaient sur toute autre considération. Les ateliers dépourvus d'ouvriers par la guerre de Sécession avaient besoin de main-d'œuvre. Tous les Etats du Nord avaient à développer leur production et leurs richesses : la loi de 1864 était destinée à favoriser l'immigration. Elle autorisait même les émigrants à faire avant leur arrivée des contrats de travail (pour une durée maxima de 12 mois) destinés à payer leurs frais de transport. Le chiffre annuel des immigrants passa en 4 ans de 193,000 à 310,000. La loi fut abrogée en 1868, mais sans être remplacée par aucune autre mesure nationale. On laissa les Etats prendre chacun pour soi les mesures qui leur semblaient les plus avantageuses.

Entre 1870 et 1880, le sentiment public commença à changer. On constatait que beaucoup d'émigrants, au lieu d'aider à la prospérité générale, tombaient à la charge de la charité publique ou privée. Certains d'entre eux étaient des incapables ou des infirmes que, sous couleur de charité, des municipalités ou des Sociétés privées européennes expédiaient en Amérique pour en débarrasser leur propre pays. D'autres fois c'étaient des forçats libérés qu'on envoyait au Nouveau-Monde se refaire une virginité. Les Etats-Unis sentirent la nécessité de se protéger et ne tardèrent pas à répudier toutes les belles théories du « Droit à l'Emigration », qu'ils avaient adjoint aux autres « Droits Naturels », au moment où cel-

ne les gênait pas. Ils passèrent en 1882 leur première loi restrictive sur l'immigration. Cette loi défendait le débarquement des individus qui avaient subi des condamnations (avec exception pour les condamnés politiques), des maniaques, des idiots, et en général de toute personne incapable de gagner sa vie. Elle infligeait aux Compagnies de transport qui avaient amené des passagers rentrant dans ces catégories, la peine de les rapatrier. Cette loi cependant n'organisant aucun contrôle sérieux, était incapable d'atteindre le but proposé. Mais avant qu'on songeât à la modifier, la question de l'immigration prenait une autre tournure. A la suite de diverses grèves, le système des embauchages à l'étranger s'était développé et la main-d'œuvre racolée par les « Padroni », payée au-dessous du prix normal, avait empêché les ouvriers de faire triompher leurs revendications. Les Trades-Unions s'agitèrent et dénoncèrent l'injustice de ces marchés. Le Congrès, reconnaissant le bien-fondé de leurs arguments, vota en 1885 une loi qui interdisait l'introduction d'ouvriers par contrat, déclarait ces contrats illégaux et nuls, et renvoyait dans leurs pays, aux frais des Compagnies, les travailleurs ainsi engagés.

Ces deux lois de 1882, et 1885, continuèrent à être la base de la Législation. Mais on les a complétées par deux autres Actes, le premier en 1891, le deuxième en 1893. Par ces Actes on ajoutait à la liste de proscription : les malades répugnants ou contagieux, les indigents, les personnes convaincues de déchéance morale et les polygames. En même temps, ce qui était beaucoup plus important, on organisait un service de contrôle dans tous les Consulats et ports d'embarquement, ainsi qu'aux lieux de débarquement. Enfin, les personnes admises à débarquer restaient pendant un an sous le coup de la loi, et susceptibles de renvoi si on s'apercevait pendant cette période qu'elles rentraient dans une des catégories prohibées. Ces lois sont celles qui règlent actuellement la matière. Elles sont effectivement appliquées et l'arrivée des infirmes, des incapables et des criminels a beaucoup diminué. Au point de vue de la concurrence ouvrière, la forme honteuse des importations par contrat semble tenue en échec. Cela n'empêche malheureusement pas l'ouvrier italien ou austro-hongrois de tomber, à l'arrivée à New-York, sous le contrôle du « Padrone ». D'ailleurs, libre ou exploité, il reste toujours prêt à travailler à meilleur compte que l'Américain ; et dans les travaux les plus grossiers, comme les mines de charbon et le terrassement, il l'a presque entièrement supplanté.

Le parti républicain, désireux de gagner la faveur des ouvriers, essaya de lutter contre cet état de choses, alors que les démocrates étaient au pouvoir ; en 1895, il proposa d'imposer aux immigrants une épreuve d'instruction, destinée à écarter les illettrés. Le président Cleveland, voyant le caractère d'arbitraire que cet examen risquerait d'avoir, opposa son veto, et les choses restèrent en l'état. Depuis lors, l'immigration n'ayant guère augmenté et les Trades-Unions ne se plaignant pas trop, le parti républicain a abandonné cette planche de la plateforme électorale.

#### IV

En somme, l'opinion dominante est que, si les lois sur l'immigration arrêtent effectivement les incapables et les criminels, elles remplissent suffisamment leur objet. Au point de vue purement économique, on trouve que l'arrivée des travailleurs valides est plutôt utile que nuisible. Les États-Unis ont encore de la place pour de la main-d'œuvre additionnelle ; et, grâce à l'augmentation de pro-

duction qui en résulte, les salaires réels sont plutôt augmentés que diminués. Evidemment certaines régions et certains corps de métier peuvent être affectés par un trop grand afflux de travailleurs étrangers. C'est ce qui arrive surtout dans les grandes villes où les immigrants s'agglomèrent. Dans la période de prospérité que traversent les Etats-Unis, on le ressent moins, car il y a du travail pour tous et à haut prix. Mais arrive une crise, et des centaines de milliers d'hommes dans les cités, chômeront et souffriront. C'est à cela que les corps constitués, et les sociétés privées doivent veiller. Tous leurs efforts devraient tendre à pousser les hommes hors des grandes villes, à les diriger vers les régions où on a le plus besoin d'eux, et où les plus capables peuvent en peu de temps s'élever au-dessus de leur condition primitive. Cette solution, plus ou moins difficile à atteindre, est reconnue par chacun comme devant apporter un remède suffisant aux difficultés économiques.

Quant aux abus politiques, à la réforme de la naturalisation, aucune mesure n'a encore été proposée et il est peu probable que cela change pour une raison qui n'est que trop évidente. Les campagnes électorales continueront donc à se faire dans les grandes villes en allemand, en italien, en « Yiddisch », et le parti vaincu se contentera de dénoncer les manœuvres antinationales du parti vainqueur en attendant que les rôles soient renversés. D'ailleurs beaucoup de bons esprits croient que cette tolérance politique présente dans l'ensemble plus d'avantages que d'inconvénients. On y voit l'instrument le plus efficace pour l'éducation des étrangers. C'est le vieux dicton français appliqué à la politique : « En votant on apprend à voter. » On fait remarquer que, si certaines villes sont trop dominées par les nouveaux venus, l'ensemble du vote national n'en est pas affecté. Plus la population augmente, plus la proportion des étrangers devient insignifiante, et l'attention se concentre, non pas tant sur les immigrants eux-mêmes que sur leurs enfants.

C'est cette seconde génération qui se répand à travers les Etats-Unis, formant en beaucoup d'endroits 40 à 50 0/0 de la population totale. C'est par elle que s'établit la fusion entre la vieille Europe et la jeune Amérique. C'est elle qui fait vraiment la transition entre les Etats-Unis d'hier et ceux de demain. On conçoit donc que les citoyens soucieux de l'avenir de leur pays essaient de deviner quelles influences réciproques cet élément nouveau et la population indigène exercent l'un sur l'autre. Les optimistes croient que de chaque race, de chaque nationalité, les meilleurs caractères seuls subsisteront. On aurait ainsi, par sélection naturelle, une nouvelle race réunissant les qualités éparses dans toutes les autres. D'autres craignent, au contraire, que de ces combinaisons trop hybrides ne naissent des fruits appauvris. Ils insistent sur les statistiques de criminalité, sur le développement de certaines affections nerveuses. Mais dans ce problème complexe les uns et les autres semblent trop oublier, à côté des influences de la race ou du milieu physique, l'influence souvent prépondérante du milieu moral.

Le fils du « Latin » ou de l'« Hébreu », du « Teuton » ou du « Slave » devient, par la langue, par la fréquentation de l'Ecole et de la Rue, un petit Yankee. A sa sortie de l'école, il sait se frayer un chemin dans le monde, et mettre à profit les mille perfectionnements de la technique moderne. La vie sociale, si intense dans la grande démocratie américaine, le façonne sur le modèle de ses concitoyens. Il s'associe à eux dans tous les actes de la vie publique. Il leur emprunte sa conception des droits et devoirs privés. Il est aussi fier des glorieux fondateurs de la République, que si ses ancêtres avaient combattu à leurs côtés. Bref, l'assimilation se fait beaucoup plus vite qu'on ne pouvait l'espérer quand on

voyait débarquer à la douane humaine les tristes représentants des antiques servitudes européennes.

C'est sur cette influence irrésistible du milieu social que s'appuient les défenseurs les plus éclairés de l'immigration. Ils font bon marché du mélange physique des races, de l'influence du climat ; mais trouvent dans la vie en commun, dans la satisfaction en commun des mêmes besoins par les mêmes méthodes, la garantie suffisante de l'Unité nationale.

Comme l'écrivait il y a peu d'années un des hommes les plus compétents à ce sujet, et aux ouvrages duquel j'ai fait de larges emprunts :

« Ce n'est pas dans l'unité de sang, mais dans l'unité des institutions, des habitudes, et des conceptions sociales, que nous devons chercher ce que nous appelons aujourd'hui une nationalité. » (1).

MAX LAZARD.

## LA VIE A L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

(NOTES)

Pourquoi les ouvriers n'ont-ils pas de vacances ? Pourquoi les privilégiés des professions dites libérales et les employés d'administration sont-ils seuls à jouir de cette chose exquise, les vacances ? Le loisir, le divin loisir, le loisir long, qui permet de redevenir un homme, simplement un homme, de se laisser pénétrer lentement par le repos, de jouir des merveilleux tableaux de la vie, de n'y plus figurer comme un rouage de machine étroitement emprisonné dans sa fonction, — l'ouvrier ne sait pas ce que c'est, les vacances. Il n'en connaît que l'ironie, le chômage, c'est-à-dire les vacances forcées, le loisir sans le repos, le loisir harcelé par les recherches infructueuses, par le plus dur des travaux sans le salaire, le chômage, le hideux chômage.

Des vacances ! de vraies vacances !

Du temps de reste pour brouter,  
Pour dormir et pour écouter  
D'où vient le vent.

Je connais ce bonheur-là, j'en ai joui largement. Le droit que m'y donnaient les institutions actuelles, je l'ai défendu avec énergie contre toutes les emprises de mes chers amis les principaux de collège. Je n'ai accepté un jour un poste difficile que sous la condition formelle qu'on ne toucherait pas à ces deux délicieux mois d'août et de septembre, à ces non moins charmants quinze jours de Pâques, ni même à ces trois ou quatre petits jours libres que l'on donne aux potaches et à leurs maîtres pour fêter la nouvelle année. Ces beaux jours sont finis. J'y ai renoncé en toute liberté. Je consens à n'en plus jamais avoir. Mais pour n'être plus qu'un souvenir, ces jours, ces mois entiers de liberté, ne m'en apparaissent que plus désirables pour tous les hommes, et à mesure que j'en savoure mieux le charme de plus en plus lointain, mon désir s'exaspère que se forme plus vite la société où ce privilège de quelques-uns sera reconnu comme un droit pour tous.

(1) Prof. R. Mayo-Smith. — « Assimilation of nationalities, in the United States ». (Political Science Quart. Sept. 1894).

Comme il a de la peine à se faire, cet équilibre entre les mortels fortunés n'ayant eu que la peine de naître pour pouvoir tailler à leur guise et suivant leur caprice dans la plus précieuse étoffe de la vie, et ces travailleurs qui n'ont jamais de vacances, jamais de loisirs, jamais huit jours de suite de complète liberté avec du pain assuré sur la planche!

L'ouvrier n'a pas de vacances. Alors, que se passe-t-il ?

L'ouvrier, à qui la société capitaliste a voulu prendre tout son temps, casse et brise. Il se taille, comme il peut, dans la dure vie qui lui est faite, des heures de liberté... et c'est l'abominable lundi ! S'indigner contre lui, le faire responsable de ces heures troubles où sombrent sa force morale et le bonheur des siens, quel raffinement dans l'injustice ! S'armer et partir en campagne contre l'alcool ? cela vaut mieux, pourtant quelle misère encore ! Mais procurer aux ouvriers de vrais loisirs, leur indiquer les diverses manières de les occuper d'actions douces et reposantes, libres surtout, leur donner les moyens de s'organiser pour jouir de la plus grande somme de bonheur avec le moins de frais — en un mot ce que l'admirable Madame de Pressensé et d'autres femmes de dévouement ont réalisé pour les enfants d'ouvriers pauvres, — inspirer aux ouvriers adultes l'idée et le goût de se le donner eux-mêmes, voilà, je crois, qui vaut beaucoup mieux, — et c'est ce qui vient d'éclorre ici, à la *Coopération des Idées*.

Un jour, par hasard, nous mîmes la main sur un papier qui traînait, parmi d'autres, au bout de la grande table du couloir.

C'était une longue lettre de M. Weinreber, un de nos premiers adhérents. Un projet de colonie ouvrière de vacances pour aller passer quinze jours au bord de la mer y était exposé.

— « Tiens ! mais, c'est extrêmement intéressant ! » me dit mon camarade. Nous relûmes la lettre ensemble. Nous en fîmes part à nos amis. Tout de suite on s'intéressa vivement, et les bonnes siestes au bord de la mer, dans le soleil clair et chaud, miroitèrent aux yeux. Un comité se forma. Quelques réunions eurent lieu. Mille questions furent posées. On ne les résolut pas toutes, naturellement. Des obstacles se dressèrent. En dehors des obstacles réels, sérieux, mais que l'on franchira, il y en a toujours d'imaginaires. Il y a toujours des gens pour vous arrêter, pour vous dire : « Oh ! ça n'est pas encore fait ! C'est très joli, oui, mais c'est une utopie. Et les frais de voyage ? Et les frais d'installation ? Et les jours libres ? Et le patron ? etc., etc. »

Ne blâmons pas trop ces gens trop prudents ou ces semeurs du doute. Il n'y a pas que des ricaneurs parmi eux. Et sans le savoir, ils jouent un rôle utile, même les ricaneurs. Ils forcent les initiateurs et les enthousiastes de l'idée à ne pas trop s'y complaire, à chercher rapidement les moyens d'aboutir, ils les poussent à la réalisation.

Les frais de voyage ? Ils seront justement diminués par le fait qu'on sera plusieurs. Les frais d'installation aussi. Les jours libres ? Tous, nous aiderons l'ouvrier à les conquérir.

En attendant, l'idée, rien que l'idée, a déjà fait du bien. Elle a donné à ceux qui ont déjà joui des vacances le désir que leurs camarades moins heureux en jouissent à leur tour. Au cœur de ces derniers elle a mis le joyeux espoir. Cet espoir ne se brisera pas sur le pavé de l'enfer, sur le pavé des bonnes mais imbéciles intentions.

Dès maintenant il y a un commencement d'exécution. A la fin de janvier, un nouveau placard a renseigné nos 6,000 sociétaires sur ces premiers pas en avant faits par quelques-uns d'entre eux. Voici les premières lignes :



« Plusieurs membres de la *Coopération des Idées*, appréciant de plus en plus les avantages matériels et moraux de la vie en commun, et pour consacrer le droit de tout ouvrier non seulement à quelques heures de repos par jour, mais aussi à quelques jours de suite par an, se sont groupés pour organiser une colonie ouvrière de vacances au bord de la mer. » Suivent quelques décisions, une indication des principaux avantages, et les noms des organisateurs.

Le projet, élaboré, formulé en deux ou trois courts statuts, n'a pas dormi dans des cartons (nous n'en avons pas, de ces cartons-là.) Le premier février, après l'admirable conférence de Rouanet, il a été présenté aux 700 sociétaires que faisait vibrer encore l'éloquente et sérieuse parole, et les applaudissements unanimes qui ont salué cette nouvelle éclosion de la vie à la *Coopération des Idées* ont prouvé que la chose était bonne, qu'elle était mûre et que les sympathies de tous lui étaient acquises.

Quelques jours après, Mme Chalamet, dans une lettre que je voudrais lire à tous, s'offre avec une de ses amies, à faire le marché, à faire la cuisine.

Enfin, ces jours-ci, un de nos meilleurs et plus dévoués amis, M. Léon Letellier, s'occupe activement d'une installation au bord de la Manche.

Et déjà ces sombres, froids et humides jours d'hiver où se prépare joyeusement un peu plus de bonheur pour ceux qui y ont tant de droits, en sont comme réchauffés et illuminés.

... Défendez-vous au sage

De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?  
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.

L'idéale distribution des heures pour chaque jour de travail : les trois huit, qui figure parmi les principales et les plus légitimes revendications du programme socialiste, quand se réalisera-t-elle ? Je n'en sais rien. Les vacances pour tous les ouvriers, quand se réaliseront-elles ? Je ne le sais pas non plus. Mais ce que je sais, c'est que ces deux actes de justice sont en marche. Le dernier, plus facile, arrivera peut-être plus vite à sa réalisation complète, les deux s'aideront.

En attendant, la première colonie ouvrière libre, née parmi les ouvriers, organisée par eux, existe. Et dès les premiers beaux jours de cette année 1900, le droit pour tous du repos au soleil et sur les belles plages de la mer ne sera plus un rêve, mais un fait.

Sylvain PITT.

---

## LES LIVRES QUI FONT PENSER

---

**Le Socialisme**, par N. Colajanni.

(GIARD et BRIÈRE, éditeurs, 16, rue Soufflot).

L'auteur s'efforce de montrer l'accord du socialisme avec la sociologie, et il y réussit souvent. Il ne recule devant aucune difficulté. Son livre présente donc un grand intérêt. C'est une œuvre vigoureuse et de vues très larges.

Il montre d'abord que la loi supérieure de la société est non la lutte, mais la coopération. Imposée d'abord, et volontaire de plus en plus. Il revendique pour le socialisme l'honneur d'avoir proclamé la fraternité des hommes qui *parlent*

différemment. C'est juste, et c'est un mérite que je ne chercherai pas à diminuer. Mais comme la gloire du socialisme serait plus grande, et plus efficace son action, s'il proclamait aussi la fraternité des hommes qui pensent des vérités différentes !

M. G. Sorel a noté dans la préface l'insuffisance de la solution socialiste au grave problème de la population. M. Colajanni traite la question à fond. Il en montre la complexité. Avec les socialistes il serait assez porté à croire que le bien-être, l'intellectualisme seraient des freins à la surpopulation ; mais il convient que cette solution est peu scientifique, et qu'elle ne repose sur aucune statistique digne de foi. Il croit que la volonté collective sera assez efficace pour restreindre la population, dans une humanité plus consciente, et il a peut-être raison.

La question de la population amène celle de la production. M. Colajanni ne se fait aucune illusion sur « l'optimisme immense » des socialistes comme M. Georges Renard et des anarchistes comme Kropotkine, qui admettent *a priori* la productivité infinie de la terre. « Le socialisme, dit-il, reconnaît que toute tentative d'amener une meilleure répartition de revenu de travail ne peut être durable que si elle est accompagnée d'une augmentation de la force productive du pays. A part cela il n'y a pas de système qui puisse élever d'une façon durable la condition du prolétariat. » C'est fort bien dit, mais peut-être contre le socialisme, car la petite propriété seule peut donner le maximum de production. La culture intensive ne peut être que la petite culture.

Il y a, dans ce livre, une belle étude sur l'éthique du socialisme, sur le pessimisme. Le socialisme ne poursuit pas le bonheur, qui est relatif ; mais la diminution de la souffrance. Le socialisme réclame l'égalité des moyens pour soutenir la lutte contre la nature, l'égalité des droits, l'équivalence des travaux ; mais loin de poursuivre une monstrueuse égalité musculaire et cérébrale, il accentuera de plus en plus les inégalités naturelles. La formule de répartition que propose l'auteur est de justice et de fraternité. « A chacun un minimum d'après ses besoins — c'est ce que voulait Fourier — et un maximum d'après son mérite et sa capacité. »

Le livre se termine par plusieurs études très fouillées sur la sélection naturelle et sociale, et les lois naturelles. Ainsi, ce livre est un excellent manuel de socialisme. Il est à lire.

### **L'Esthétique et le Mouvement féministe, par le Dr Cancalon**

(Société positiviste, 10, rue Monsieur-le-Prince).

Excellente brochure, où l'auteur examine le mouvement féministe au point de vue de l'art. On sait que Comte, dans la société positiviste, faisait une grande place à la femme, et de quelle vénération il la voulait entourer. C'est bien pour cela qu'il fut un anti-féministe acharné. M. le Dr Cancalon est un de ses disciples. C'est dire qu'il n'est pas féministe.

« Le féminisme, dit-il, répugnera aux meilleures natures féminines, qui continueront à placer leur dignité dans une union indissoluble, et à satisfaire leur vocation réelle dans les grands devoirs et les joies sans égales de la maternité. Et le respect ne sera jamais plus profond que devant de telles femmes. »

L'auteur recherche l'influence de la femme sur le développement de l'art. Elle fut énorme. Elle l'inspire toujours, presque toujours elle en est le sujet. « L'art a besoin de la femme pour exprimer non-seulement l'amour et le charme et la

beauté, mais aussi nos pensées les plus viriles par leur énergie et leur étendue ; la femme, de son côté, tire un inappréciable profit de cette glorification continue. C'est une auréole contre laquelle une froide analyse n'aurait le droit de protester que si la femme, abdiquant ses qualités les plus touchantes, aspirait réellement à devenir un simple diminutif de l'homme. Mais heureusement l'art contemporain n'offre pas de trace sérieuse d'une pareille tendance, sans doute parce qu'elle est très superficielle. »

### Le Problème des sexes, par Jacques Lourbet

(GIARD et BRIÈRE, éditeurs, 46, rue Soufflot).

Pour tous les esprits positifs, la question du féminisme est tranchée par les faits et leurs conséquences. Elle ne dépend plus que de la pathologie sociale. Ce n'est plus un problème scientifique et philosophique, c'est une maladie à guérir.

M. Jacques Lourbet veut y revenir cependant. Certes, il aurait mieux à faire, mais pour un dilettante sa gymnastique intellectuelle ne manque pas d'intérêt. L'auteur y met suffisamment de subtilité, d'érudition, et de naïveté.

L'auteur essaye de nous montrer les sexes *biologiquement* égaux. A supposer qu'il dise vrai, cela nous oblige-t-il à admettre qu'il n'y a pas une différenciation sexuelle dans les fonctions *sociales* ? M. Lourbet n'est pas dans la question qu'il traite. Il ne saurait donc voir que le féminisme est une révolte inconsciente, morbide contre les faits sociaux et leurs lois, contre l'ordre. Il discute avec un acharnement, digne d'une meilleure cause, sur les *possibilités tératologiques*. Cela n'a aucun sens en sociologie. Il devait examiner les *possibilités sociales*. Il est vrai qu'alors il n'eût pas écrit son livre. Méfions-nous des grands mots qui tiennent lieu des idées claires. S'affranchir, ce n'est pas nier le devoir, se refuser à sa fonction. Le progrès ne sera toujours qu'une meilleure adaptation. C'est à sa place qu'il convient d'être grand. La femme qui gâte sa vie en sortant du rôle où l'a fixée la société — et pour cause — est une imbécile. Je renvoie M. Lourbet au poignant *Journal* de Marie Bashkirtseff, que vient de publier la *Revue des Revues* : « Oh ! être bête ! Etre belle et bête ! Voilà ce que je souhaiterais à ma fille. Belle et bête, et quelques principes, pour ne pas se perdre. » Cette bêtise que rêvait Marie Bashkirtseff pour sa fille, c'est le génie de la femme.

### L'Évangile du Sang, par Paul Hyacinthe-Loyson

(Ch. EGGIMANN, éd., Genève)

Magnifique et dramatique poème en prose. Le sujet : la guerre, l'Évangile du Sang ; et comme exemple la guerre d'affaires contre les Boers. « Hypocrites, mangeurs d'or, dit l'héroïne, — ou leurs serviteurs inconscients, je vous laisse ! Enflammez-vous à plaisir pour les innocents qu'on opprime chez les autres, et tenez à leur gloire d'indignées assemblées en plein vent ! Faites trouer l'Évangile sur la poitrine de vos soldats par les dernières balles des hommes libres ! Allez secourir les insurgés pour leur voler leurs plantations et mitrailler les peuples pasteurs pour chercher de l'or dans leurs steppes ! Peut-être, un jour, pour ce crime, il vous faudra céder la terre à de moins dignes que vous... Peut-être, un jour, il se relèvera de la boue une face noire au milieu de vos villes monstrueuses, et elle vous crachera sa vengeance au visage. — En tout cas, les claires faces courroucées de vos poètes morts vous regardent... Sus, sus donc à

la conquête de l'or par le sang ! — Et quand vous aurez baptisé vos vaisseaux meurtriers du nom de vos grands morts généreux, de ceux dont la race est éteinte, — eh bien, je me consolerais du spectacle de vos fautes par la contemplation de leur idéal — écroulé sous vos coups de canon ! » — Réquisitoire contre la lâcheté, non seulement du peuple anglais, mais de tous ceux qui se laissent mener jusqu'au crime par les manieurs d'or.

**La Tuberculose**, par le D<sup>r</sup> Sicard de Plauzoles

(SCHLEICHER, éd., 15, rue des Saints-Pères)

Tous les ans la phthisie frappe mortellement 150.000 individus en France, 180.000 en Allemagne, 1.000.000 pour toute l'Europe. D'autres sont frappés indirectement. Il est temps d'enrayer ce fléau redoutable.

Ce petit livre, bien écrit, bien conçu, très pratique, peut être très utile. Il faut qu'il le soit, que nous le fassions connaître. Les médecins seuls sont impuissants ; l'Etat a des canons à acheter, des cuirassés à faire construire, qui couleront d'ailleurs, mais il n'a pas un sou pour bâtir des sanatoria, ni le *Palais du Peuple*. Il nous reste à stimuler l'initiative privée, qui peut tout. Il est bon, au surplus, que l'Etat abdique. Proudhon s'en fût réjoui. Faisons comme lui. Et agissons. Répandre l'excellent petit livre de M. le D<sup>r</sup> Sicard de Plauzoles, ce sera bien agir, et efficacement.

G. DEHERME.

**Qui veut de la santé et du bonheur ?** par A. Marrot.

(Paris, librairie FISCHBACHER, 83, rue de Seine)

« L'auteur ne se propose pas de combattre les passions humaines, de pourfendre le vice ; d'établir un système de philosophie ; il désire simplement te parler de quelques principes, de quelques habitudes qui l'ont rendu, lui et d'autres, si fort, si heureux, qu'il serait ravi de t'en voir faire un essai légal. »

Comment résister au désir de lire un livre qui se présente avec cette grâce ? — « Pas long à lire, un petit livre comme ça » me dit celui qui m'a offert d'en écrire une critique.

— Oh ! pas long, cela dépend. Il y a d'énormes livres qu'on lit très vite et dont les choses à retenir ne demandent ni une sérieuse attention ni un grand effort de mémoire. Il en est de très courts que l'on aime à lire longuement, qui vous séduisent dès les premières pages et que l'on se promet de faire connaître.

Le livre de M. Marrot est de ces derniers.

Le corps. L'esprit. L'âme. Une conclusion : voilà tous les chapitres de ce petit livre.

Ce sont des vérités courantes, de la sagesse qui ne recherche pas un brevet d'invention. — « Mais on sait tout cela ! je l'ai prêché maintes fois moi-même ! autant parler dans le vent ! » dira quelque sec ou sèche moraliste.

— Oui vous avez dit tout cela, répondrai-je au moraliste à barbe ou enjupon, mais *comment* l'avez-vous dit ?

Il est des autoritaires-nés qui s'imaginent que parce que eux ont dit une chose, on doit les écouter, et que si on ne les écoute pas, eh bien ! c'est que décidément l'humanité est une sale bête.

M. Marrot est plus avisé. Il obéit à cette loi naturelle : les hommes n'accep-

tent guère que ce qui leur plaît. Et il dit ce qu'il veut dire d'une façon charmante. Y réussit-il sans effort ou lui en coûte-t-il ? Qu'importe ? Il plaît, et l'on sent que ce qu'il vous dit, ça doit être vrai, tant cela paraît simple, logique, naturel !

Ecoutez plutôt comme il parle des soins à donner au corps.

« Pour les appliquer » — il s'agit de quinze règles d'hygiène très pratiques — on n'a besoin ni de fortune, ni de science, ni de haute position sociale. De plus, la nature, toujours sur le qui-vive, redresse continuellement les imperfections de notre régime. A nous de ne pas augmenter volontairement sa tâche réparatrice.

« Traitons nos organes comme des amis, et, toujours dispos, ils nous serviront avec entrain.

« Nous préférons tous, plus ou moins, en faire nos esclaves, quitte à nous étonner de les voir se plaindre, se révolter, s'affaiblir, et succomber enfin prématurément sous nos coups de fouet et nos mauvais traitements. »

Vous voyez qu'il n'est pas besoin d'aller s'apitoyer sur les esclaves d'Amérique ou d'Afrique. Nous en avons un tout près de nous, torturé de toutes les manières depuis des siècles, que l'on ne voulait même pas écouter sous prétexte que ses plaintes lui étaient soufflées par l'esprit du mal, notre corps.

« Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère » a dit un vrai sage.

L'esclave s'est vengé. Le corps meurtri s'est retourné contre son maître, et la guenille a fini par déteindre sur l'âme. Attardez-vous à observer les physionomies dans la rue, et notez les visages où affleurent les mentalités monstrueuses, vous reconnaîtrez les corps torturés.

« La peau doit être entretenue dans un état de propreté parfaite, pour que les milliards de petits trous imperceptibles dont elle est criblée, dégorgent sans cesse des particules de notre organisme qui se renouvelle constamment. Entravez cette respiration insensible, c'est le malaise, c'est la souffrance, c'est la maladie ; arrêtez-la complètement, c'est la mort. »

Voilà un bon conseil à mettre en tête des règlements de tous les internats. Ecoutez ce que me répondit un jour un principal — et c'est le plus intelligent des huit ou neuf avec qui j'ai vécu — à qui je disais : « Mais il faut pourtant tâcher d'arriver à ce que le débarbouillage descende un peu plus bas que le cou, et que le lavage remonte un peu plus haut que ne le permet le classique bain de pieds. » — « Oh ! il ne faut pas leur donner des habitudes de luxe ! »

Comparez cette réponse avec ce regret de M. Marrot :

« Malheureusement la masse irréfléchie ne considère comme efficace que les choses rares et coûteuses ; et c'est surtout aux derniers degrés de l'échelle sociale, dans notre état de civilisation relative, que se rencontre l'horreur la plus profonde de l'air pur et de l'eau pure. »

M. Marrot termine le premier chapitre par cet éloge de l'homme qui soigne son corps : « Mieux que personne il apprécie tous les plaisirs, tous les biens de la terre, l'homme qui vit dans un état constant d'équilibre et de force ; mais il ne les prise qu'à leur juste valeur. Vienne quelque circonstance indépendante de sa volonté pour le priver de ces conditions plus agréables de la vie, il les verra disparaître sans se désoler : ne lui reste-t-il pas, avec toutes les jouissances qui en découlent, la santé « premier bien et fondement de tous les autres ! »

Les paysans picards concluent de même, plus énergiquement : « La santé, c'est le premier de tout. »

Oui, c'est très beau, évidemment. Mais... mais... nous n'en sommes pas encore

à goûter la joie de vivre plus que tous les autres plaisirs, et si nos trésors de bonté et de beauté nous ont coûté cher, nous concluons quand même dans les mêmes termes que l'auteur contre lui.

Le chapitre sur l'esprit n'est guère qu'une nomenclature de généralités. L'auteur passe rapidement. Faisons comme lui. Je note pourtant une page où il y a une belle expression de sa foi au progrès humain, et où il met en première ligne parmi les facteurs du développement de l'esprit, les facteurs naturels, un *besoin*, et des *plaisirs*.

« Intimement liées au corps, ne communiquant avec le monde extérieur qu'au moyen d'organes matériels, nos facultés intellectuelles ont, de par ce fait, des bornes fixes à leur capacité. D'un autre côté, à ne les considérer qu'isolément et en soi, leur développement et leur portée sont presque illimités ; nous profitons et nous profiterons toujours mieux, de nos propres expériences et des découvertes des âges écoulés ; et chaque homme possède, sur ses devanciers, cet avantage énorme de pouvoir monter les premiers degrés du savoir, qu'il a fallu des siècles d'efforts pour tailler à la base de cette pyramide que l'humanité doit graver, et dont le sommet se perd dans les espaces infinis. »

Le chapitre « de l'âme » commence par une définition. Oh ! une définition, pas précisément. C'est bien difficile aussi, de définir des choses aussi vagues que celles qui se dissimulent sous ces noms obscurs : âme, bonheur, Dieu. Mais, lisez-la, elle est amusante. Ce dernier chapitre et le précédent sont traités d'une façon moins originale que le chapitre sur le corps.

En somme, excellent petit manuel d'hygiène générale conforme à la sage maxime inscrite en tête du livre : « Nous ne saurions faillir en suivant la nature. »

Bacon avait dit : « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant. »

J'allais oublier un détail important. M. Marrot parle des bonbons et des gâteaux. Il s'indigne qu'on s'en serve « pour récompenser les enfants, pour les tenir tranquilles, pour leur faire passer par-dessus quelque chose de désagréable. » Très bien. J'applaudis. Il ne faut manger des bonbons que pour le plaisir. Mais qu'on ne les supprime pas ! Bon Dieu ! Que deviendrait la vie sans bonbons ?

SYLVAIN PITT.

## IMAGERIE ARTISTIQUE POPULAIRE

Elle est aussi née de notre féconde *Coopération des Idées*, l'Imagerie artistique populaire, qui a pour but de faire pénétrer un peu de beauté et de joie dans les humbles logis. Elle vient de publier :

1. Fleurs d'automne ;
2. Ondine ;
3. Réverie ;
4. Feuilles d'automne.

Les lithographies sont de Daniel Hennequin, d'après les idéales compositions de notre ami, l'excellent peintre Alexandre Séon.

Le prix de chaque gravure est de 2 fr. Ces lithographies artistiques mesurent, marges comprises, 0,65 sur 0,50 ; elles peuvent, par leur variété, convenir à l'ornementation du home. Une épreuve spécimen sera envoyée sur demande. S'adresser à M. Daniel Hennequin, 18, rue Mathurin-Regnier.

Nous avons reçu :

*Hygiène et Morale*, par le D<sup>r</sup> Paul Good, 1 fr. (Bureaux du *Relèvement social*, 2, rue Balay, à St-Etienne). — Etude dédiée à la jeunesse.

*La Justice sociale*, par F. Dugast, 0.75 (Giard et Brière, éd., 16, rue Soufflot).

*Justice sociale et Justice internationale*, par Gabriel Chavet, 0.50. (Giard et Brière, éd., 16, rue Soufflot).

*La Théosophie en quelques chapitres*, par le D<sup>r</sup> Th. Pascal (aux *Publications théosophiques*, 10, rue St-Lazare).

*La Marche de l'Humanité et les grands hommes, d'après la doctrine positive*, par M. C. Bombard, 6 fr. (Giard et Brière, éd., 16, rue Soufflot). — Il en sera fait un compte rendu.

*Assistance et Education en Province aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, par Gaston Valran, 3.50. (Arthur Rousseau, éditeur, 14, rue Soufflot).

*Brune, Blonde, Rousse*, par L. Xavier de Ricard, 2 fr. (Offenstadt, éd., 5, rue Feydeau). — Œuvre d'art, malheureusement diminuée par cette conception de l'auteur que la morale est la négation de la beauté, alors qu'elle est, elle-même, toute beauté. M. Xavier de Ricard est aussi de ceux qui croient ou laissent croire que la vie sexuelle est toute la vie. Tout cela nous empêche d'admirer comme il siérait le pur artiste qu'est l'auteur.

*Magor*, par Jean Rémy, 1.50. (Stock, éditeur, 8, 9, 10, 11, galerie du Théâtre Français).

*Les Droits de l'animal, considérés dans leur rapport avec le progrès social*, par Henry-S. Selt, (H. Welter, éd., 59, rue Bonaparte).

*Montesquieu (Esprit des Lois, livre I)*, J.-J. Rousseau (*Contrat social, livre I et III*), par Henri Joly. (V. Lecoffre, éd., 90, rue Bonaparte).

*Extraits des Moralistes (XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècles)*, par Henri Joly, (V. Lecoffre, éd., 90, rue Bonaparte).

---

### SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR LA COOPÉRATION DES IDÉES

#### Université populaire, Palais du Peuple

---

Nous avons reçu : précédemment, 565 fr. 50; M. Landry, 7 fr.; Mme de Neufville, 50 fr.; M. Bourdy, 10 fr.; un ouvrier, 4 fr.; Mlle Girard, 4 fr.; M. Gustave Cahen, 6 fr.; M. Joseph, 6 fr.; M. Bernard, 6 fr.; Mlle B., 25 fr.; Mme Desgenétais, 6 fr.; M. Becker, 6 fr.; M. Gornard, 2 fr. 50; Mme Dabadie, 3 fr. 50; M. Gache, 3 fr.; M. Schulainer (2<sup>e</sup> versement), 2 fr.; M. Marx Edmond, 1 fr.; M. Pers, 6 fr.; M. Denoyel, 2 fr. 30 c.; Mme Nauts, 6 fr.; Mlle Nauts, 6 fr.; M. Lucien Hesse, 20 fr.; M. Mainfroy, 6 fr.; M. Léon Vaquez, 6 fr.; M. Maurice Bouchor, 6 fr.; M. Hilgers, 6 fr.; M. Claparède, 7 fr.; M. Léon Storch, 100 fr.; M. Dangin, 12 fr.; M. Abraham Dreyfus, 6 fr.; M. Vidal, 6 fr.; M. d'Argent, 6 fr.; M. Jounet, 6 fr.; *Ligue de l'Enseignement*, 300 fr.; Mlle Sincère Rosenwald, 5 fr.; Mme Galichon, 2 fr.; M. Messenbach, 2 fr.; M. Al. Séon, 5 fr.; M. A. Hesse, 0 fr. 45 c.; M. Guiset, 5 fr.; M. E. Thiaudière, 10 fr.; M<sup>me</sup> E. Thiaudière, 5 fr.; *Ligue contre l'athéisme*, 20 fr.; M<sup>me</sup> Kœnigswarter, 6 fr. Total: 1275 f. 25d

Paraîtra le 7 Avril prochain

## LA COOPÉRATION DES IDÉES

Journal populaire d'action et d'éducation sociales

(Palais du Peuple, Universités populaires, Coopératives, Bourses du Travail,  
Syndicats, Sociétés de Secours mutuels, etc.)

PARAISANT LE SAMEDI

LE NUMÉRO : 5 C.

Abonnements pour la France :	UN AN . . . . .	3 fr. »»
— — —	SIX MOIS . . . . .	1 50
— — —	l'Étranger : UN AN . . . . .	4 »»
— — —	SIX MOIS . . . . .	2 »»

Rédaction et administration, 157, faubourg St-Antoine.

